

CONDOM: Conseil Municipal du mercredi 2 mars.

Vote des budgets



CONDOM: Conseil Municipal du mercredi 2 mars.

Une fois n'est pas coutume, c'est dans une ambiance plutôt détendue que s'est déroulée la séance du conseil municipal hier soir. Et pourtant l'ordre du jour n'avait rien de festif avec l'examen du budget 2016 et les prévisions de 2017. Et première bonne nouvelle, le compte de gestion 2016 dégage un excédent de 545 000€ qui viendra, entre autres, compenser le léger déficit du compte d'investissement -68 000€ dû en particulier à l'importance des travaux de voirie, la mise en place de la vidéosurveillance, le terrain de football en synthétique etc...

Rapporteur pour l'opposition, Jean François ROUSSE ne fit pas de remarque particulière sinon pour noter que les charges de personnel représentaient encore 56% du budget, ce qui lui paraissait beaucoup. Gérard DUBRAC a demandé un peu de patience car les suppressions éventuelles de poste se font essentiellement par des non remplacements de départs à la retraite et il faudra attendre plusieurs années pour en tirer un bénéfice. Au final, exercice budgétaire 2016 adopté à l'unanimité.

Place alors à 2017 avec un prévisionnel présenté à l'équilibre à 8 848 000€ et une augmentation de 4% charges de personnel avec, entre autres, l'embauche d'un policier municipal supplémentaire. Ce projet provoqua une intervention de Jean François ROUSSE sur sa justification. Le premier magistrat lui fit part des attentes des Condomois(es) en matière de sécurité et les nombreuses sollicitations qu'il reçoit à ce sujet. Une étude a d'ailleurs été lancée pour clarifier les missions de la police municipale et elle sera présentée en conseil dès que possible. La question de l'armement de la PM a même été évoquée.

Le primitif d'investissement 2017 a par contre semblé trop ambitieux aux yeux de l'opposition. Jean François ROUSSE rappela que la dette par habitant restait à 1 325€ et avec la perspective des deux gros projets que sont les promenades et la gendarmerie, il fallait peut être se montrer plus raisonnable sur le reste. Le maire répondit qu'il comprenait cette inquiétude mais que d'une part la somme de 5 000 000€ HT évoquée pour les promenades n'était qu'une prévision et qu'il fallait attendre les projets des architectes pour évaluer les coûts de celui qui sera retenu. De plus, cette charge financière sera étalée sur 3 exercices jusqu'à 2020. Quant à la gendarmerie, le loyer annuel de 288 000€ devrait compenser l'emprunt. Cela n'empêcha pas cette fois Hélène DELPECH, de rappeler à Monsieur le Maire, qu'il y a quelques années, lorsque qu'il était dans l'opposition, il avait contesté ce projet de rénovation. Gérard DUBRAC répondit que du temps était passé, les attentes de la gendarmerie avaient évolué, et que la rénovation in situ était la meilleure option. Une construction neuve sur un autre site serait aussi onéreuse et quid du bâtiment actuel ? Il serait réaffecté à qui ou à quoi et combien de travaux à prévoir quand même ?

Finalement, l'opposition s'abstient lors du vote du budget investissement 2017.

Et juste avant la clôture des débats à 21h00, deux bonnes nouvelles :

- une aide de 269 053€ du ministère de l'Environnement pour la communauté de communes de LA TENAREZE dans le la cadre du territoire à énergie positive pour une croissance verte.

-la présence sur le marché de Condom, place Saint Pierre, le mercredi 15 mars de 7h30 à 11h30, d'un podium animé par la radio FM 100/100 avec plein de cadeaux à gagner.